

# COMITE SOCIAL TERRITORIAL

**Réunion du 4 décembre 2023**

\*\*\*\*\*

## RAPPORT POUR AVIS

### **PÔLE SUPPORTS TECHNIQUES PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE**

Au sein du Pôle Supports Techniques, la DPS organise, coordonne et met en œuvre aux plans technique, administratif et financier, l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts sur les programmes de construction et de travaux pour le patrimoine régional hors Lycées. Elle assume la responsabilité de l'occupation, à travers la gestion des déménagements, l'exploitation y compris la sécurité et la sûreté ainsi que la maintenance du patrimoine bâti hors EPLE.

Son périmètre d'intervention correspond aux bâtiments régionaux administratifs et portuaires (périmètre initial) et aux sites régionaux culturels (par exemple, le centre historique minier de Lewarde) ou des bâtiments indépendants et/ou détachés d'un site lycées (par exemple le CREPS de Wattignies, le CEFMA de Tourcoing).

La DPS est en charge de la stratégie globale de la politique patrimoniale, sur l'ensemble du patrimoine (lycées compris). Elle veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité et assure le développement du système d'information patrimonial (direction de projet, animation de l'équipe projet, gestion du comité de pilotage réunissant les Pôles Ressources, Supports techniques, Education et avenir des jeunes et Mobilités, infrastructure et ports). Par ailleurs, elle propose et met en œuvre la politique foncière : gestion du domaine public et privé de la collectivité, procédures d'acquisition de cession, location.

La DPS (92 postes) est organisée autour de 6 services :

- Un service stratégie et gestion foncière et patrimoniale (SSGFP),
- Un service études et travaux (SET),
- Un service énergie et entretien du patrimoine (SEEP),
- Un service sécurité, régie exploitation et déménagement (SRED)
- Un service administratif et financier (SAF),
- Un service système d'information patrimoniale (SIP),

Un ajustement organisationnel a été présenté en comité technique du 03 octobre 2022. Il avait pour vocation d'intégrer le SVOP de la DSSGR et ainsi de créer un service Sécurité, Régie exploitation et déménagement (I), et de créer un service Energie et Entretien du Patrimoine (II).

Près d'une année après cette organisation et conformément à la procédure de réorganisation, il convenait d'organiser un bilan.

Après une première information en comité de direction auprès des responsables de service, un courriel collectif a été envoyé le 05/09/2023 à tous les agents les informant de la démarche.

Le directeur adjoint a ensuite rencontré chaque service pour expliquer cette démarche.

Il a ainsi été proposé à tous les agents de participer à un ou plusieurs des 4 ateliers suivants :

- ATELIER 1 : quelles améliorations de fonctionnement entre le SRED et le SEEP
  - 1er temps d'échange : 20/09 10 H – 12 H 15 à ARRAS 1/3 Lieu
  - 2nd temps d'échange : 03/10 10 H – 12 H 15 à ARRAS 1/3 Lieu
  
- ATELIER 2 : quelles collaborations des services opérationnels avec la fonction immobilière
  - 1er temps d'échange : 26/09 14 H – 16 H 15 à LILLE
  - 2nd temps d'échange : 05/10 10h à 12h à LILLE
  
- ATELIER 3 : La fonction maîtrise d'ouvrage au sein de la DPS
  - 1er temps d'échange 27/09 10 H – 12 H 15 à Arras : antenne DST
  - 2nd temps d'échange : 05/10 14 H – 16 H 15 à ARRAS 1/3 Lieu
  
- ATELIER 4 : Quels attendus de la gestion technique du patrimoine dans le SIP
  - 1er temps d'échange : 28/09 10 H – 12 H 15 à ARRAS 1/3 Lieu
  - 2nd temps d'échange : 10/10 10 H – 12 H 15 à ARRAS 1/3 Lieu

En complément des actions d'ores et déjà initiées depuis 1 an, de nouvelles propositions ont été formulées pour perfectionner notre action (amélioration de certaines procédures ou collaborations internes/externes à la direction, identification de formations collectives, poursuite du développement des outils à travers le système d'information patrimonial). Il a été proposé de préciser certains processus internes et externes à la DPS, et d'améliorer nos pratiques grâce à la formation et à l'expérimentation.

Parmi ces différentes remontées, il s'avère que deux ajustements organisationnels ont émergé des ateliers 1 et 3. D'une part, la création d'un département exploitation sécurité et d'autre part la création d'un département maîtrise d'ouvrage.

Après un nouvel échange au sein des équipes, une restitution collective des ateliers et une présentation des propositions d'ajustements organisationnels se sont tenues le 16/11 en présence des OS en observateurs silencieux et des agents de la DPS.

## **I. Création d'un département exploitation et sécurité**

### **a. Transformation du secteur sécurité sureté en service sécurité sureté**

Le secteur sécurité sureté est issu de l'intégration du service veille opérationnel de la D2SGR lors du comité technique du 03 octobre 2022 d'une part et de de l'internalisation d'une partie des missions relevant de SSIAP 3 (2 postes) présentée en comité technique du 11 juillet 2022 d'autre part.

Cette entité assure :

- La gestion des accès (clé, badges, BIP parking) qui implique l'organigramme des clefs, la gestion des accès et la petite maintenance (gage de sécurité et d'efficacité)

- L'organisation de la sécurisation des évènements
- La gestion de la sécurité et la sûreté (ronde, contrôle, gestion des prestataires de sécurité, des prestataires de maintenances courantes, sécurisation des évènements de différentes natures (protocolaires, manifestations...), niveau de classement des bâtiments, gestion des exercices d'évacuations et autres exercices avec le SDIS ou tout autre entité), relations avec les acteurs institutionnels (préfecture...)
- La gestion du PC sécurité

L'intégration au sein de la DPS a permis au secteur sécurité sûreté de développer pleinement ses potentialités. C'est ainsi que ses missions se sont étendues au portage de nombreux projets bâtimentaires visant à améliorer la sécurisation des sites régionaux : rénovation du PC sécurité, rénovation du contrôle d'accès. L'intégration à la DPS a également facilité les échanges et les collaborations avec les différents services tels que le SEEP, le SET ou le SIP.

Au regard du développement de l'activité sécurité, sûreté, de la nécessité d'accroître la lisibilité de cette entité vis-à-vis des partenaires institutionnels et d'asseoir son rôle dans le management de nos prestataires de sécurité (2 équipes mobilisées sur Lille et Amiens pour un total de 24 agents de sécurité), il est proposé de repositionner le secteur sécurité sûreté au niveau originel de service sécurité sûreté.

Celui-ci est composé de :

- 1 poste de responsable de service (A2.1) par reconfiguration du poste de responsable de secteur (A2.2) du secteur sécurité sûreté,
- 1 poste d'assistant technique (B3)
- 2 postes d'agents de sécurité SSIAP 3 (C2)
- Une unité opérationnelle composée de :
  - 1 poste de manager d'équipe (B1)
  - 3 postes d'agents de sécurité (C2)
  - 1 poste de technicien sécurité (B1)

#### **b. Création d'un service régie, exploitation, déménagement**

Les deux secteurs régie exploitation et déménagement ont en charge :

- Le guichet unique pour les agents et les directions sur la thématique bâtementaire du quotidien dans son ensemble et être l'interlocuteur de la DMI ;
- La gestion du fonctionnement du site au quotidien (rondes bâtementaires, gestion du SVP à travers l'outil de GMAO, astreinte, travaux en régie urgente et curative ou menus travaux patrimoniaux, gestion du prestataire multitechnique sur la maintenance courante forfaitaire...),
- La gestion intégrée des déménagements : aménagement, déplacement cloison, paramétrage chauffage, accès (clés...), sécurité lors des opérations
- La consolidation des informations pour la bonne exploitation et le bon fonctionnement notamment sur des plans (données nominatives, affectation des directions et des agents, implantation des équipements...)
- Comme occupant, la prescription du besoin à intégrer dans la programmation comme les autres occupants de bâtiments régionaux.

De par la multiplicité des tâches, des acteurs, le management de proximité s'avère indispensable pour permettre de parfaitement articuler le travail de la régie. Ce besoin est d'ailleurs accru de manière conjoncturel par la démarche des nouveaux modes de travail qui

conduit à un fort accroissement des déménagements complexes. Les deux postes de responsable de secteur du versant Nord et du versant Sud apparaissent donc à conforter.

Toutefois, afin de poursuivre l'harmonisation des pratiques et ainsi proposer une offre de service cohérente sur tous les sites régionaux hors EPLE, il est proposé de créer un poste de responsable de service (A2.1) par reconfiguration du poste de responsable de service adjoint (A2.2). Outre le management hiérarchique du service, le responsable de service assure le management fonctionnel des prestataires présents en permanence sur les sites régionaux (équipes des sociétés d'exploitation de chauffage et d'électricité pour un total de 14 agents de maintenance).

La création du service exploitation permet dès lors l'émergence de deux entités représentant les expertises métiers nécessaires au bon fonctionnement des sites occupés par les services régionaux :

- Le service sécurité et sûreté
- Le service régie exploitation et déménagement.

Le service régie exploitation et déménagement est composé de 19 postes :

- Un poste de responsable de service (A2.1) par reconfiguration du poste de responsable de service adjoint du SSRED (A2.2),
- Un secteur Régie exploitation Sud composé de :
  - 1 poste de responsable de secteur (A2.2)
  - 1 poste d'assistant administratif (B3)
  - 3 postes d'agents techniques du bâtiment (C2)
  - 2 postes d'agents des interventions techniques (C2)
- Un secteur Régie exploitation Nord composé de :
  - 1 poste de responsable de secteur (A2.2)
  - 1 poste d'assistant administratif (B3)
  - 2 postes de technicien de maintenance (B1)
  - 1 poste de manager d'équipe en charge de la Régie (B1)
  - 4 postes d'agents techniques du bâtiment (C2)
  - 2 postes d'agents des interventions techniques (C2)

Afin de conforter le responsable de secteur dans son rôle de manager de l'activité, notamment dans le pilotage des sujets transversaux (SVP, maintenance, pilotage des prestataires), les 2 postes d'agents des interventions techniques sont repositionnées au sein de l'équipe Régie et non plus directement auprès du responsable de secteur.

### **c. Création du département exploitation sécurité**

Le regroupement de l'ensemble des fonctions exploitation (sécurité, sûreté, déménagement, entretien courant) et de maintenance courante (maintenance de 1<sup>er</sup> niveau, de 2<sup>eme</sup> et 3<sup>eme</sup> niveau) a montré toute sa pertinence.

Ce rapprochement a permis de dégager une véritable fonction d'occupant jouant à la fois le rôle de guichet unique pour les agents régionaux et de prescripteur dans le fonctionnement interne de la DPS.

De par la nature des activités et la charge de celles-ci, cette fonction doit être portée par les deux services présentés supra.

Il est dès lors proposé la création d'un département pour piloter le bon fonctionnement des sites centraux sur l'ensemble des thématiques, coordonner les deux services et maintenir les interactions entre ces deux entités par un pilotage commun. Pour ce faire, le responsable de département interagit avec les autres directions « occupantes » (DMI, DARRU, DCRPNS), les représentants des entreprises de maintenance et de sécurité comme avec les représentants des partenaires institutionnels (préfecture, SDIS, MEL...).

Le département est composé de :

- un poste de responsable de département (A1.4) par reconfiguration d'un poste de responsable de service (A2.1)
- un poste d'assistante administrative (B3)

Le Département exploitation sécurité serait par conséquent composé de 30 postes :

Un poste de responsable de département (A1.4), 2 postes de responsables de service (A2.1), 2 postes de responsables de secteur (A2.2), 2 postes de managers d'équipe (B1), 1 poste d'assistant technique (B3), 5 postes d'agents de sécurité (C2), 3 postes d'assistants administratifs (B3), 3 postes de techniciens de maintenance (B1), 7 postes d'agents techniques du bâtiment (C2), 4 postes d'agents des interventions techniques (C2).

## **II. Création du Département Maitrise d'ouvrage**

### **a. Coordination du SEEP et du SET**

La gestion patrimoniale à moyen et long terme des sites régionaux hors lycées nécessitent d'être approfondies afin de permettre un entretien patrimonial optimisé et planifié sur plusieurs années intégrant la dimension REV3. Il s'agit notamment de faire face aux enjeux climatiques et aux obligations réglementaires de plus en plus prégnantes dans le domaine et qui conduisent à baisser la consommation énergétique et réduire l'émission de gaz à effet de serre.

Ainsi, le Service Energie et Entretien du Patrimoine (SEEP) assure le suivi des thématiques bâtimentaires suivantes :

- Amiante,
- Accessibilité
- Énergie/écologie comprenant les contrats d'énergie, le pilotage et l'accompagnement pour la mise en œuvre du décret tertiaire et de la transition écologique

Il a également en charge la gestion du patrimoine au travers de :

- la programmation des travaux en fonctionnement (PPF) comme en investissement (PPI)
- la réalisation des travaux en maîtrise d'œuvre interne ou externe permettant l'entretien et le maintien en bon état de notre patrimoine.
- les commandes liés aux travaux de maintenance (3eme, 4eme et 5eme niveaux) c'est-à-dire les travaux de gros entretien et de renouvellement,

Enfin, il gère les relations avec l'occupant en tant que propriétaire des sites (ex EPCC Louvres Lens, CFA, CREPS...) pour le volet gros entretien du patrimoine.

Le Service Etudes et Travaux (SET) a quant à lui en charge les opérations de construction et de rénovation des bâtiments régionaux hors EPLE depuis les études préalables jusqu'à la fin de la Garantie de Parfait Achèvement. Il peut assurer également ces fonctions dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Sur nombre des missions respectives des deux services, une coordination s'avère nécessaire. Au regard de l'ampleur des enjeux climatiques et des objectifs de la démarche REV 3 dans l'activité de la DPS, il apparaît de plus en plus indispensable que certaines interventions lourdes de rénovation thermique puissent être pleinement appréhendées comme des grosses opérations patrimoniales. La mise en place du décret tertiaire conduit par exemple à programmer des interventions ponctuelles à court terme sur les équipements avant des interventions plus lourdes sur l'ensemble du bâti à moyen terme.

Plus globalement, la planification des interventions sur le patrimoine travaux de maintenance type GER (gros entretien réparation) ou opération lourde nécessite de plus en plus une coordination renforcée entre les 2 services à l'image du travail réalisé sur le site de Verne-Delpech dans le cadre des travaux structurels.

Enfin, en centrant les missions du SEEP sur des interventions de gros entretiens, un rapprochement s'est opéré avec le SET sur les compétences attendues sur le domaine de la maîtrise d'ouvrage comme sur les outils (SIP, BIM).

Dès lors il est proposé de créer un département maîtrise d'ouvrage permettant de coordonner le SEEP et le SET.

Le département serait composé de :

- un poste de responsable de département (A1.4) par reconfiguration d'un poste de responsable de service (A2.1)
- un poste d'assistante administrative (B3)
- un poste de référent pilotage des opérations patrimoniales (B1)

Au regard des nombreux enjeux Rev 3 liés à l'énergie et plus globalement à la décarbonation de la construction et l'exploitation des bâtiments hors EPLE, il est proposé de renforcer le service SEEP d'un poste de responsable de projet patrimonial (A2.2) dénommé ingénieur décarbonation par transfert d'un poste de conseiller technique (A2.2) du SAF.

Au regard des enjeux patrimoniaux inhérents au siège de région datant de 2007, il est proposé de renforcer le service SEEP d'un poste de chargé d'opération (B1) par transfert d'un poste de gestionnaire administratif et financier (B2) du SAF.

Enfin, il est proposé par homologie avec les autres services de la direction, de transformer le poste d'agent administratif (C) en assistante administrative (B). En effet, certaines missions sont d'ores et déjà confiées en ce sens : appui des chargés d'opérations sur les missions relatives à la commande publique, appui du responsable de service sur les outils de pilotage du service, préparation des bons de commandes. Il est par ailleurs souhaité un appui sur le pilotage patrimonial des sites hors lycées.

## **b. Organisation du pilotage des opérations patrimoniales**

De par la complexité des opérations suivies, le responsable de service, le conseiller technique et les 9 responsables de projets patrimoniaux sont amenés à manager de manière fonctionnelle plusieurs dizaines d'acteurs : prestataires intellectuels, entreprises, Bureau de Contrôle, coordonnateur SPS, utilisateurs, services de l'Etat, partenaires institutionnels, direction supports Région, directions

Les contraintes calendaires qu'imposent les opérations de bâtiment (subvention européenne, contrainte exploitation...) nécessitent une très grande agilité et réactivité et par conséquent un pilotage fin des opérations.

Enfin, le plan de charge s'est développé notamment en intégrant le projet des centres de maintenance ferroviaire, dont la création d'un centre de maintenance à Beauvais.

Pour répondre à ces diverses contraintes, il est proposé de créer deux services études et travaux intervenant chacun sur un territoire en fonction du portefeuille d'opérations du département.

Le SET NORD et EST (6 postes) est composé de :

- 1 poste responsable de service (A2.1) par reconfiguration du poste de responsable de service adjoint (A2.2) ,
- 5 postes de responsables de projet patrimonial (A2.2) issus du SET

Le SET SUD et OUEST (6 postes) est composé de :

- 1 poste de responsable de service (A2.1) par reconfiguration d'un poste de responsable de projet (A2.2),
- 1 poste de conseiller technique (A2.2)
- 4 postes de responsables de projet patrimonial (A2.2) dont un par transfert d'un poste de responsable de projet patrimonial (A2.2) de la mission BNF.

Ce transfert correspond à la montée en charge des opérations ferroviaires et à l'augmentation des opérations de réhabilitation du patrimoine régional consécutive au rapprochement SEEP SET.

### **Principes de déclinaison :**

En vertu des principes de transparence et d'opportunité, et s'agissant des postes reconfigurés :

- Pour les postes de manager de direction (responsable de département) : un appel à candidature interne à la collectivité sera mis en place
- Pour les postes de manager intermédiaire (responsable de service) et de proximité (responsable de secteur) : un appel à candidature interne à la direction sera mis en place. Si un poste reste vacant à l'issue du process de sélection, un appel à candidature interne à la collectivité sera opéré.

En vertu du principe de sécurité, les agents non retenus sur les postes diffusés restent sur leur affectation initiale ou peuvent être accompagnés à des postes correspondant à leur grade et leur groupe fonctionnel au sein du Pôle. Ils peuvent, en outre, bénéficier d'un accompagnement individuel par la DRH.

### **III. L'organigramme**

Vous trouverez ci-dessous les anciens organigrammes tels qu'ils ont été soumis à l'avis du Comité Technique du 28/11/2022, puis le nouvel organigramme proposé.



**DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE**HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 28/11/2022

Postes autorisés : 92

SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION PATRIMONIALE

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de projet patrimonial (A)
- 1 Responsable de projet SIP (A)
- 1 Gestionnaire d'études et de SI (B)
- 2 Dessinateur/trice/s (B)
- 1 Dessinateur/projeteur (B)

1 Directeur/trice (A) (Manager de direction)

1 Directeur/trice Adjoint/e (A) (Manager de direction)

1 Assistante de direction (B)

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Conseiller technique (A)
- 7 Gestionnaires administratifs/ives et financier/ères (B)

SERVICE STRATEGIE ET GESTION FONCIERE ET PATRIMONIALE

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 2 Juristes Conseil (A)
- 6 Chargé/e/s de mission (A)
- 2 Gestionnaire administratif-ive (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)
- 1 Assistant-e administratif-ive (B) (Assistant administratif et/ou financier)
- 1 Architecte / Responsable de projet (A)

SERVICE ETUDES ET TRAVAUX

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Conseiller technique (A)
- 9 Responsables de projet patrimonial / Architectes (A)
- 1 Référent des opérations patrimoniales (B) (Gestionnaire des fonds européens)
- 1 Assistant-es administratif-ves (B) (assistant administratif et/ou financier)

SERVICE ENERGIE ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- 1 Responsable de service (A) manager intermédiaire
- 1 Responsable de service adjoint (A) manager intermédiaire
- 1 Agent d'administration (C)
- 1 Ingénieur énergie et économiste de flux (A) Responsable de projet
- 1 Responsable de projet patrimonial (A)
- 1 Technicien énergie (B)
- 8 Chargés d'opération (B)

SERVICE SECURITE, REGIE EXPLOITATION ET DEMENAGEMENT

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Assistant-e administratif-ive (B)

Secteur sécurité sureté

- 1 Responsable de secteur (A) Manager de proximité
- 1 Assistant technique (B)
- 2 Agents de sécurité SSIAP 3 (C) (Agent de sécurité du bâtiment et incendie)

Unité opérationnelle

- 1 Manager d'équipe (B)
- 3 Agents de sécurité (C) (Agent de sécurité du bâtiment et incendie)
- 1 Technicien sécurité et sûreté (B) (Technicien de maintenance)

Secteur Régie exploitation et déménagement SUD

- 1 Responsable de secteur (A) manager de proximité
- 1 Assistant-e administratif-ve (B)
- 3 Agents techniques du bâtiment (C)
- 2 Agents des interventions techniques (C)

Régie exploitation et Déménagement Nord

- Secteur Exploitation et déménagement Nord
- 1 Responsable de secteur (A) Manager de proximité
- 1 Assistant/e administratif/ve (B) (Assistant administratif et/ou financier)
- 2 Techniciens de maintenance (B)
- 2 Agents des interventions techniques (C)

Unité Régie Nord

- 1 Manager d'équipe (B)
- 4 Agent/e/s techniques du bâtiment (C)

## Mission « Pôle de conservation BNF »

HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 28/11/2022

Postes autorisés : 7

1 Directeur/trice (A)  
(Manager de direction)

3 Responsables de projet patrimonial (A)  
(Responsable de projet)

1 Gestionnaire des fonds européens (B)  
(Gestionnaire des fonds européens)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Assistant/e de direction (B)  
(Assistante de direction)

**DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE**

1 Directeur/trice (A) (Manager de direction)

1 Directeur/trice Adjoint/e (A) (Manager de direction)

1 Assistante de direction (B)

**HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 04/12/2023**

Postes autorisés : 93

SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION PATRIMONIALE

1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)

1 Responsable de projet patrimonial (A)

1 Responsable de projet SIP (A)

1 Gestionnaire d'études et de SI (B)

2 Dessinateur/trice/s (B)

1 Dessinateur/projeteur (B)

SERVICE STRATEGIE ET GESTION FONCIERE ET PATRIMONIALE

1 Responsable de service (A)  
(manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)  
(Manager intermédiaire)

2 Juristes Conseil (A)

6 Chargé/e/s de mission (A)

2 Gestionnaire administratif-ive (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Assistant-e administratif-ive (B)  
(Assistant administratif et/ou financier)

1 Architecte / Responsable de projet (A)

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A)  
(manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)

6 Gestionnaires administratif/ives et financier/ères (B)

DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE

1 Responsable de département (A) (manager direction)

1 Référent pilotage des opérations patrimoniales (B)  
(Gestionnaire des fonds européens)

1 Assistant administratif (B) (Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE ETUDES ET TRAVAUX NORD ET EST

1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)

5 Responsables de projet patrimonial / Architectes (A)

SERVICE ETUDES ET TRAVAUX SUD ET OUEST

1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)

1 Conseiller technique (A)

4 Responsables de projet patrimonial / Architectes (A)

SERVICE ENERGIE ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

1 Responsable de service (A) manager intermédiaire

1 Responsable de service adjoint (A) manager intermédiaire

1 Assistant administratif (B) (Assistant administratif et/ou financier)

1 Ingénieur énergie et économiste de flux (A) Responsable de projet

1 Ingénieur décarbonation (A) (Responsable de projet)

1 Technicien énergie (B) (Technicien de maintenance)

1 Responsable de projet patrimonial (A)

9 Chargés d'opération (B)

DEPARTEMENT EXPLOITATION ET SECURITE

1 Responsable de département (A) (manager direction)

1 Assistant administratif (B) (Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE SECURITE SURETE

1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)

1 Assistant technique (B)

2 Agents de sécurité SSIAP 3 (C)

1 Manager d'équipe (B)

1 Technicien de maintenance (B)

3 Agents de sécurité, bâtiment et incendie (C)

SERVICE REGIE EXPLOITATION DEMENAGEMENT

1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)

SECTEUR SUD

1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)

1 Assistant administratif (B) (Assistant administratif et/ou financier)

3 Agents techniques du bâtiment (C)

2 Agents des interventions techniques (C)

SECTEUR NORD

1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)

1 Assistant administratif (B) (Assistant administratif et/ou financier)

2 Techniciens de maintenance (B)

1 Manager d'équipe (B)

4 Agents techniques du bâtiment (C)

2 Agents des interventions techniques (C)

## Mission « Pôle de conservation BNF »

HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 04/12/2023

Postes autorisés : 6

1 Directeur/trice (A)  
(Manager de direction)

2 Responsables de projet patrimonial (A)  
(Responsable de proj2)

1 Gestionnaire des fonds européens (B)  
(Gestionnaire des fonds européens)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Assistant/e de direction (B)  
(Assistante de direction)